



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de PORCELLI (Maria Grazia), « Principes éditoriaux », *Comédies larmoyantes*, NIVELLE DE LA CHAUSSÉE (Pierre-Claude), p. 51-55

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-3273-6.p.0051](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-3273-6.p.0051)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2014. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRINCIPES ÉDITORIAUX

ÉDITIONS RETENUES

Des neuf comédies larmoyantes de Nivelle de La Chaussée, six (*La Fausse Antipathie*, *Le Préjugé à la mode*, *L'École des amis*, *Mélanide*, *L'École des mères*, *La Gouvernante*) ont été publiées du vivant de l'auteur. Nous avons retenu le texte original de chaque pièce. *Paméla*, *L'École de la jeunesse* et *L'Homme de fortune* n'ont été publiées qu'après la mort de leur auteur par Charles Sablier dans son édition des *Œuvres de Monsieur Nivelle de La Chaussée* en cinq volumes, publiée en 1762. Nous avons retenu le texte de cette édition. L'ami de La Chaussée a introduit des variantes et de nouvelles leçons dans les six comédies déjà publiées. Nous les proposons au lecteur.

LA FAUSSE / ANTIPATHIE, COMÉDIE / AVEC / Un Prologue, & la Critique de cette / Pièce. / DEDIEE À MESSIEURS / DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE, / Par M. NIVELLE de la CHAUSSE'E. / Le prix est de trente sols. / [fleuron] / À PARIS, / Chez PRAULT, Pere, Quay de / Gêvres, au Paradis. / [filet] M. DCC. XXXIV. / Avec Approbation & Privilege du Roy.

Approbation du 17 mars 1734, accordée par Danchet : « J'ai lu par l'ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé, *La fausse Anthipathie, Comedie* ; je crois qu'elle mérite d'être imprimée, & qu'elle plaira autant par les mœurs, que par le stile » ; privilège du premier avril 1734, accordé « Par le Roy en son Conseil » et signé Sainson.

LE PRÉJUGÉ / À LA MODE, / COMEDIE / EN VERS EN CINQ ACTES. / Par M. NIVELLE DE LA CHAUSSE'E. / Le prix est de 30 sols. [fleuron] / À PARIS, / Chez LE BRETON, Quai des Augustins, au / coin de la ruë Gist-le Cœur, à la Fortune. / [filet] / M. DCC. XXXV. / Avec Approbation & Privilege du Roy.

Approbation du 9 février 1735, accordée par Galliot à « *Le Préjugé à la Mode*, Comédie en vers, dans laquelle l'Auteur par l'ingénieuse critique d'un défaut très-commun, a sçu également instruire, reprendre & divertir ». ; privilège accordé par « Le Roy en son Conseil », signé Sainson, le 25 février 1735.

L'ECOLE / DES AMIS, / COMEDIE / EN VERS, / ET EN CINQ ACTES. / Le prix est de 30 sols. / [fleuron] / À PARIS, QUAY DES AUGUSTINS, / Chez LE BRETON, au coin de la ruë Gist- / le-Cœur, à la Fortune. / [filet] / M. DCC. XXXVII. / *Avec Approbation & Privilège du Roy.*

Privilège accordé « Par le Roy en son Conseil » le 5 avril 1737 et signé Sainson.

MELANIDE, / COMEDIE NOUVELLE / De Monsieur DE LA CHAUSSE'E, de / l'Académie Française. / EN CINQ ACTES EN VERS. / *Représentée sur le Théâtre de la Comédie Française / au mois de Mai 1741.* / Le prix est de 30 sols. / [fleuron] / À Paris, / Chez PRAULT fils, Quai de Conty, vis-à-vis / la descente du Pont-Neuf, à la Charité. / [filet] / M. DCC. XLI / *Avec Approbation & Privilège du Roi.*

Approbation accordée le premier juin 1741 par Crébillon à la comédie « qui a pour titre *Mélanide*, & je crois que le Public en verra l'impression avec autant de plaisir qu'il en a vû les representations » ; privilège accordé par « le Roy en son Conseil » le 5 avril 1738.

L'ECOLE / DES MERES / COMEDIE NOUVELLE / De M. NIVELLE DE LA CHAUSSE'E, / de l'Académie Française. / EN CINQ ACTES EN VERS. / *Représentée pour la premiere fois le 27 Avril / 1744 sur le Théâtre de la Comédie Française, & / reprise le 9. Décembre de la même année.* / Neque enim soli judicant qui maligne legunt. *Plin. / Lib. IX. Ep. XXXVIII.* / Le prix est de trente sols. / [fleuron] / À PARIS, / Chez Parult fils, Quai de Conti, vis-à-vis / la descente du Pont-Neuf, à la Charité. / [filet] / *Avec Approbation & Privilège du Roy.*

Approbation accordée par Crébillon le 8 janvier 1745 ; privilège accordé par « le Roy en son Conseil », le 5 avril 1737, et signé Sainson.

En appendice :

COMPLIMENT / AU ROY, / PAR M. DE LA CHAUSSE'E, / de l'Académie Française.

Prononcé le 17 & présenté le 20 Novembre 1744.

LA GOUVERNANTE, / COMÉDIE NOUVELLE. / EN CINQ ACTES, EN VERS. / *Par M. NIVELLE DE LA CHAUSSE'E / de l'Académie Française.* / Représentée pour la première fois sur le Théa- / tre de la Comédie Française, / le 18. Janvier 1747. / [filet] / *Le prix est de trente sols.* / [filet] / [fleuron] / À PARIS, / Chez PRAULT fils, Quai de Conti, à la descente / du Pont-Neuf, à la Charité. / [filet] / M. DCC. XLVII.

Approbation accordée le 30 janvier 1747 par Crébillon. Privilège accordé « Par le Roi en son Conseil », le 5 avril 1737 et signé par Sainson.

ŒUVRES / DE MONSIEUR / NIVELLE / DE LA CHAUSSÉE, / *De l'Académie Française,* / Nouvelle Édition, corrigée, & augmentée / de plusieurs Pieces qui n'avoient point / encore paru. / TOME QUATRIEME / [fleuron] / À PARIS, / Chez CHARPENTIER, Libraire, à l'entrée du Quay / des Augustins, près le Pont Saint Michel, / à Saint Chrysostome. / [filet] / M. DCC. LXII. / *Avec Approbation & Privilège du Roy.*

Le volume contient : *Paméla, L'École de la jeunesse, L'Homme de fortune, Le Retour imprévu.*

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Dans ce volume nous avons suivi l'ordre chronologique des premières représentations des pièces.

Nous avons respecté les lignes directrices du protocole philologique des Classiques Garnier. Le texte se présente dans une orthographe intégralement modernisée, avec quelques restrictions touchant la versification chaque fois que cela comportait une variation dans la longueur du vers.

En particulier, le diphtongue *oi* a été transcrit *ai*, selon l'usage moderne. La forme normalisée courante a été restitué aux graphies oscillantes des éditions du XVIII^e siècle qui variaient entre cette dernière et d'autres diversement liées à l'usage et aux habitudes des anciens éditeurs des textes imprimés. À titre d'exemple, nous donnons un aperçu des difformités orthographiques relevées dans les textes compulsés.

Leçon du XVIII ^e	Leçon adoptée
à l'insçu	<i>à l'insu</i>
abbaïsser	<i>abaisser</i>
abbattu	<i>abattu</i>
acheter	<i>acheter</i>
allarme, allarmer	<i>alarme, alarmer</i>
alliéner	<i>aliéner</i>
apartement	<i>appartement</i>
appeller	<i>appeler</i>
appercevoir	<i>apercevoir</i>
aprêter	<i>apprêter</i>
aquiter	<i>acquitter</i>
arrivéz	<i>arrivés</i>
asyle	<i>asile</i>
attrapper	<i>attraper</i>
aubeine	<i>aubaine</i>
audiance	<i>audience</i>
aventure	<i>aventure</i>
azile	<i>asile</i>
azyle	<i>asile</i>
bannal	<i>banal</i>
compétance	<i>compétence</i>
conclurre	<i>conclure</i>
convent	<i>couvent</i>
d'avantage	<i>d'avantage</i>
deffendre, deffense	<i>défendre, défense</i>
dupper	<i>duper</i>
éclatter	<i>éclater</i>
éclore	<i>éclore</i>
écrain	<i>écrin</i>
embarasser	<i>embarrasser</i>
enclouure	<i>enclouure</i>
enflâmer	<i>enflammer</i>
ennivrer	<i>enivrer</i>
exemt	<i>exempt</i>

fidelle	<i>fidèle</i>
flâme	<i>flamme</i>
flater, flateur	<i>flatter, flatteur</i>
frippon	<i>fripon</i>
garand	<i>garant</i>
garre	<i>gare</i>
gentillesse	<i>gentillesse</i>
hazard	<i>hasard</i>
infidelle	<i>infidèle</i>
jetter	<i>jeter</i>
joye	<i>joie</i>
loix	<i>lois</i>
maistre d'hostel	<i>maître d'hôtel</i>
mandié	<i>mendié</i>
panchant, pancher	<i>penchant, pencher</i>
phrénésie	<i>frénésie</i>
rabbaïsser	<i>rabaisser</i>
radotter	<i>radoter</i>
rappeller	<i>rappeler</i>
rejetton	<i>rejeton</i>
renouveller	<i>renouveler</i>
resistance	<i>résistance</i>
sçavoir	<i>savoir</i>
siflet	<i>sifflet</i>
sotise	<i>sottise</i>
sujettion	<i>sujétion</i>
supliant	<i>suppliant</i>
tems	<i>temps</i>
valon	<i>vallon</i>
vuide	<i>vide</i>